

## Les négos, ça prend du temps!

Tout récemment, j'ai donné des entrevues aux médias à Windsor et Sudbury. La question qui semble revenir : combien de temps prennent les négos? Certains membres se posent même la question en termes plus incisifs : on en entend parler depuis longtemps – ça ne devrait pas bientôt aboutir?

À l'ère de la rapidité, voire de l'instantané, il est vrai que ce qui « n'aboutit » pas immédiatement peut sembler être un anachronisme. Et pourtant...

Les négos ne peuvent pas être un processus ultra-rapide. D'abord et avant tout, parce que les intérêts des membres ne peuvent, en aucun cas, être négociés à la va-vite. De plus, chaque sujet de négociation doit être réfléchi, analysé, compris, et accepté par les parties prenantes. Et le processus lui-même peut prendre du temps. Par exemple, pour le personnel enseignant régulier et suppléant, les parties doivent s'entendre sur les sujets pour la table provinciale avant que la négociation puisse commencer entre l'AEFO, le gouvernement et le Conseil des associations d'employeurs. Les sujets qui ne sont pas retenus pour la table centrale peuvent faire l'objet de négociations au niveau local.

L'AEFO détermine présentement les sujets pour la table provinciale. Depuis le 9 septembre 2014 – le début des discussions pour identifier les sujets de la table centrale – l'AEFO a tenu cinq rencontres avec le gouvernement et le Conseil des associations d'employeurs. Le 26 novembre dernier, lors de la cinquième rencontre avec le Conseil des associations d'employeurs et le gouvernement, une impasse a été déclarée pour la détermination de sujets de négociation à la table centrale. Suite à cette impasse, l'AEFO se prépare pour faire appel à la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) afin de trancher un litige à la table de négociation centrale du personnel enseignant. Une fois que la CRTO tranchera le litige, la négociation centrale pourra débuter. Il est impossible de prédire le temps que cela prendra, car le processus avec l'adoption de la Loi de 2014 sur la négociation collective dans les conseils scolaires est nouveau pour toutes les parties.

Une chose est certaine : les équipes de négociations de l'AEFO, qui ont à cœur les intérêts des membres, vont continuer à négocier avec détermination et intégrité. Pour mieux comprendre les étapes de la négo, consultez l'onglet Négos 2014 et l'Info AEFO #12 dans la section sécurisée du [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca).

Le président,

Carol Jolin

Les négos ne peuvent pas être un processus ultra-rapide.



**Conférence**  
pour les nouveaux membres  
27-28 FÉVRIER 2015



Date limite d'inscription : 23 janvier 2015. Info : [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca) sous Services/Formation.

## Quels sont mes droits?

J'ai des problèmes au travail, mais je n'en ai encore parlé à personne. À qui dois-je m'adresser pour avoir de l'aide?

Vous ne précisez pas la nature de vos problèmes. Sachez toutefois que l'AEFO peut vous aider dans de nombreux cas.

Si vous éprouvez des problèmes personnels, par exemple de stress ou d'équilibre travail-vie, les programmes d'aide vous proposent des pistes de solution. Consultez le site sécurisé du [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca) sous Services/Conseils et appui/ Programmes d'aide.

Si vos problèmes sont plutôt d'ordre syndical – heures de travail et pauses, congé de maladie, mesures disciplinaires, harcèlement au travail, évaluation du rendement – contactez votre déléguée syndicale ou délégué syndical, qui peut vous appuyer, vous conseiller, et agir comme porte-parole si vous devez parler à une superviseuse ou un superviseur.

Notez que votre déléguée syndicale ou votre délégué syndical bénéficie également d'un appui : l'agente ou l'agent de votre unité.

Les problèmes au travail peuvent souvent être résolus de façon satisfaisante. N'hésitez donc pas à vous servir des ressources qui sont mises à votre disposition par votre syndicat. C'est votre droit!

## Syndical... et international

L'AEFO est membre du Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation (CSFEF), un réseau de coopération internationale pour l'éducation en français et le syndicalisme. Les rencontres permettent aux syndicats membres (dont la France, la Roumanie, la Suisse, et de nombreux pays africains – le Canada est représenté par l'AEFO et la Centrale des syndicats du Québec) de se pencher sur des problèmes communs – coupures ou manque de financement en éducation, dévalorisation de la profession, manque de ressources – puis de formuler des recommandations qui seront présentées au Sommet de la francophonie et à leur gouvernement respectif.

Le président de l'AEFO, Carol Jolin, en rencontre avec ses homologues internationaux du 14 au 17 janvier, a déclaré que l'AEFO est reconnue dans les milieux syndicaux internationaux francophones comme étant un chef de file en matière d'entraide. C'est dire que grâce à la participation de l'AEFO au CSFEF, le rayonnement de la francophonie, qui fait partie de sa mission sociale, dépasse largement les frontières ontariennes.

## Des bourses pour vous!

Le Fonds AEFO/Francine-Morissette-et-France-Richard fournit une aide à trois groupes différents : membres de l'AEFO pour leur perfectionnement professionnel; membres de l'AEFO qui voudraient travailler avec des collègues de pays en voie de développement dans le cadre de projets internationaux; étudiantes et étudiants à la formation initiale en enseignement.

### Membres de l'AEFO

Trois bourses de 1 500 \$ pour appuyer les membres de l'AEFO dans leur formation en cours d'emploi, et une bourse de 1 500 \$ pour permettre à des membres de l'AEFO de travailler auprès de collègues de pays en voie de développement dans le cadre de projets internationaux axés sur la formation.

### Étudiantes et étudiants à la formation initiale en enseignement

Quatre bourses de 500 \$ pour fournir une aide aux aspirantes et aspirants à la profession de l'enseignement en français langue première, inscrits à l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne, à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa - Campus Ottawa, à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa - Campus Toronto, ou à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa - Campus Windsor.

Date limite : 17 février 2015. Info et formulaires : [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca) sous Outils et ressources/Fonds AEFO/Morissette-Richard ou [claporte@aefo.on.ca](mailto:claporte@aefo.on.ca).

## Vos jeunes de 13 ans et plus et la santé mentale

### Concours

Invitez vos jeunes à créer une vidéo qui montre comment nous pouvons éliminer la stigmatisation des problèmes de santé mentale chez les enfants, comme le stress, la dépression, les troubles de l'alimentation, le TDAH, l'intimidation et la psychose. Comment pouvons-nous prévenir le désespoir qui peut mener au retrait social et même au suicide? Date limite : 9 avril 2015. Info : [kidsmentalhealth.ca](http://kidsmentalhealth.ca).

### Avec vos élèves...

...assistez à une franche conversation sur la santé mentale. Lors de cet Évènement Bell pour la cause, un humoriste et un athlète olympique donneront, entre autres, des façons simples pour conserver une bonne santé mentale. La webdiffusion aura lieu le 28 janvier à 11 h. Info : [cause.bell.ca](http://cause.bell.ca). Inscription : [jemadden@cisco.com](mailto:jemadden@cisco.com).



## « Les unions qu'ossa donne? »

### Votre régime de retraite

Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) est le plus important régime de retraite s'adressant à une seule profession au Canada, avec un actif sous gestion de 140,8 milliards. Le régime verse des prestations de retraite et place l'actif du régime pour le compte de 303 000 enseignantes et enseignants actifs et à la retraite. Organisme indépendant depuis 1990, le RREO s'est forgé à l'échelle internationale une réputation de chef de file et d'innovateur dans la gestion des placements, les services aux participantes et participants, ainsi que la gouvernance.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, par l'entremise du ministère de l'Éducation, et le conseil exécutif sont les corépondants du régime. La FEO représente le personnel enseignant, tandis que le gouvernement représente les employeurs.

La FEO et le gouvernement sont également tenus de s'assurer que le régime est suffisamment capitalisé pour remplir ses obligations à long terme. De plus, ils nomment des professionnels chevronnés pour siéger au conseil du régime. Chaque partie est responsable de nommer quatre personnes, et la présidence du conseil est choisie parmi celles-ci.

L'AEFO est représentée par l'entremise de la FEO et elle siège à plusieurs comités et groupes de travail de la FEO et du RREO.

### AIMEZ NOTRE PAGE

[facebook.com/aefo.on.ca](https://www.facebook.com/aefo.on.ca)

[facebook.com/aefojolin](https://www.facebook.com/aefojolin)

### SUIVEZ-NOUS SUR

[twitter.com/@aefo\\_on\\_ca](https://twitter.com/aefo_on_ca)

[twitter.com/@aefopresidence](https://twitter.com/aefopresidence)

[linkedin.com/company/aefo](https://www.linkedin.com/company/aefo)

DÈS AUJOURD'HUI.